

Evry, le 22 juillet 2020

Le directoire de SELECTIRENTE a décidé en date du 22 juillet 2020 d'un apport complémentaire en espèces de 200 000 euros au contrat de liquidité confié par la Société à la société Invest Securities. Cet apport complémentaire permet de mettre en adéquation les ressources du contrat de liquidité avec la capitalisation boursière de la Société et de rééquilibrer les moyens cash et titres afin d'améliorer la régularité de la cotation du titre et d'éviter des décalages de cours qui ne seraient pas justifiés par la tendance du marché.

Pour rappel, SELECTIRENTE a signé le 9 octobre 2006 un contrat de liquidité avec la société Invest Securities doté d'un montant initial de 300 000 euros. Ce contrat a été remplacé le 9 avril 2020 par un nouveau contrat permettant une mise en conformité avec la réglementation en vigueur et notamment la décision de l'AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018.

Le contrat de liquidité est résiliable à chaque échéance sur l'initiative de chacune des deux parties avec un préavis de deux mois. L'exécution du contrat peut par ailleurs être suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF n° 2018-01 ou à la demande de SELECTIRENTE.

Conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale de SELECTIRENTE du 10 juin 2020, le prix unitaire d'achat des actions dans le cadre du contrat de liquidité ne peut dépasser 120 €. La plateforme de négociation sur laquelle les transactions sont effectuées est Euronext Paris.

Au 30 juin 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 4 364 titres
- 37 614,13 euros

■ A PROPOS DE SELECTIRENTE

Créée en 1997 à l'initiative de SOFIDY et de professionnels de l'immobilier, SELECTIRENTE a été introduite en Bourse en octobre 2006 et a adopté le statut SIIC au 1er janvier 2007. SELECTIRENTE se positionne comme une des rares foncières spécialisées dans l'immobilier de murs de commerces de proximité.

SELECTIRENTE s'appuie sur le savoir-faire et les compétences de SOFIDY en matière d'asset management, de property management et d'exécution des programmes d'investissement, d'arbitrage et de financement.

La Société a pour volonté stratégique la valorisation et le développement de son patrimoine commercial de centre-ville dans les métropoles françaises et européennes les plus dynamiques.

■ CONTACT PRESSE :

Caroline BEAUJEAN – Consultant Senior Shan – +33 (0)1 44 50 58 71 – caroline.beaujean@shan.fr

Vanessa TALBI – Directeur Conseil Shan – +33 (0)1 47 03 93 79 – vanessa.talbi@shan.fr

Édouard KABILA – Directeur Marketing et Communication SOFIDY – edouard.kabila@sofidy.com